

1^{er} mars 2016

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 1^{er} mars 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent : M. Patrice Brien, conseiller, M. Denis Vel, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Un résident est présent.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 février 2016
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois s'il y a lieu;
6. Correspondance;
7. Adoption du règlement général 2016-417;
8. Adoption du règlement 2016-418 pour la tarification de l'application du règlement général;
9. Résolution pour la reddition des comptes du MTQ;
10. Résolution pour affecter la réserve Carrières et Sablières;
11. Dossier à déposer pour la vente pour taxes;
12. Dépôt du projet du Service de surveillance;
13. Adoption du rapport d'activités annuelles du Service incendie de Waterloo;
14. Résolution pour mettre fin à notre entente avec Promoteck;
15. Appel d'offres pour la vidange des fosses septiques;
16. Voirie;
17. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
18. Travaux de drainage pour le bâtiment ;
19. Fête de la Pêche;
20. Comité : Contrat de travail pour les remplaçantes au service de surveillance;
21. Affaires nouvelles; Achat d'un diable de déménagement;
22. Période de questions;
23. Levée de la séance;

2016-03-25

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance
Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-03-26

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2016

Considérant que tous et chacun des membres du Conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 9 février 2016;

Qu'une dispense de lecture des procès-verbaux est accordée à Mme René;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel et appuyé par le conseiller Maurice Boudreau et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 9 février soit accepté tel que déposé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption des procès-verbaux: tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Carrières et Sablières : le dossier suit son cours.
M. le maire appelle le point suivant.

2016-03-27

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose les rapports des dépenses payées durant le mois ;
Proposé par : M. Maurice Boudreau
Appuyé par : Réal Vel
Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	19 060.71
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	0
02-320 TRANSPORT	13 189.56
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	4 861.68
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	2 293.97

02-700 LOISIRS ET CULTURES	2 478.99
02-900 ADMINISTRATION	1 620.38
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATIONS	33 374.81
SOUS TOTAL	76 880.10
Remise fédérale	0
Remise provinciale	0
Ristourne à réclamer (TPS)	1 418.41
Ristourne à réclamer (TVQ)	1 414.92
FTQ	260.11
Ajustement ou remboursement	2 142.67
Total	82 116.21

Rapport des dépenses durant le mois de février 2016 :	\$
Salaires déboursés à la séance au 1 ^{er} mars 2016 (Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	2 333.29\$
Salaires déboursés durant le mois de février 2016	5 924.33\$
GRAND TOTAL	<u>90 373.83\$</u>

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2016-03-28

6.1 DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE « LE TOURNESOL »

Considérant que nos jeunes fréquentent cette école et que nous voulons participer à leur réussite scolaire;

Proposé par : Réal Vel

Appuyé par : Jacques Jasmin

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de verser une commandite de cent dollars (100\$) pour le gala Tournesol d'or ;

Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-03-29

6.2. CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA MAISON AUBE LUMIÈRE –L'ENVOL VERS L'ITALIE

Proposé par : Jacques Jasmin

Appuyé par : Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de rembourser la somme de cent dollars (100\$) à M. Louis Coutu pour sa participation à la soirée thématique « L'Envol vers l'Italie » dans le cadre de la campagne de financement de la Maison Aube Lumière.

Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-03-30

**6.3 RENOUELEMENT – CHAMBRE DE COMMERCE ET
INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT**

Proposé par : Réal Vel
Appuyé par Marc Gilbert
Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Saint-Anne-de-la-Rochelle renouvelle sa carte de membres au coût de cent dollars (100\$) plus les taxes applicable avec la Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt;
Que les frais soient pris à même le budget prévu à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2014-417

Le dossier est remis

**8. RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LE RÈGLEMENT
GÉNÉRAL**

Le dossier est remis

2016-03-31

**9. PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER
LOCAL- COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 98 653\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, sur une proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Réal Vel, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Anne-de-la-Rochelle informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

M. le maire demande le vote : tous sont en accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-03-32

10. FONDS RÉSERVÉ CARRIÈRES ET SABLIERES

Considérant que nous avons prévu des travaux de réfection dans nos chemins de graviers;
Considérant que nous pouvons nous approprier des sommes dans le fonds réservé « Carrières et Sablières » pour ce type de travaux;
Considérant qu'en 2015 des travaux étaient prévus et ont été exécutés par ce fonds et le conseil ne se l'ai pas approprié;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert et Réal Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle s'appropriera la somme de quarante mille dollars (40 000\$) du fonds réservé « Carrières et Sablières » en 2016;
Que cette somme sera utilisé pour l'amélioration des chemins de graviers;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-03-33

11. DOSSIER EN VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Considérant que nous avons fait parvenir aux propriétaires concernés un avis leur indiquant que leur compte devait être acquitté avant le 24 février 2016;
Considérant que nous avons encore des dossiers en souffrance;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Marc Gilbert que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Mme Majella René, directrice générale et secrétaire-trésorière de préparer les dossiers pour être inscrit dans la liste de la vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes pour l'année 2016 à la MRC du Val-Saint-François

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-03-34

12. DÉPÔT DU PROJET DU SERVICE DE SURVEILLANCE

Considérant que le comité du Service de surveillance Les jeunes Érables nous ont déposé une demande de financement pour des projets éducatifs et l'achat de matériels;
Considérant que le service de surveillance répond à un besoin pour les jeunes familles ;
Proposé par Réal Vel
Appuyé par Jacques Jasmin
Et résolu
Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte la demande du Service de surveillance Les jeunes Érables;
Que notre aide financière sera répartie de la façon suivante;
2016 : 1500\$ pour l'achat de matériels sportifs et éducatifs;
500\$ pour les activités éducatives;
2017 : 500\$ pour les activités éducatives;
Que toutes les dépenses seront remboursées sur présentation de factures jusqu'à concurrence des montants alloués;
Que la somme soit pris dans le fonds réservé créé avec le don de la Caisse populaire Morilac;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-03-35

**13. ADOPTION DU RAPPORT DU SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE RÉGIONAL DE WATERLOO**

Considérant que nous sommes desservies par Service de Sécurité Incendie Régional de Waterloo;

Considérant que nous avons reçu le rapport du Plan de mise en œuvre pour l'année 8 (2015);

Considérant que tous les objectifs sont atteints;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Maurice Boudreau, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le rapport du Plan de mise en œuvre pour l'année 8 (2015);

Que cette information soit transmise à la MRC du Val-Saint-François pour être inclus dans le Schéma de couverture de risque en incendie;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-03-36

**14. RÉOLUTION POUR METTRE FIN À NOTRE ENTENTE AVEC
PROMOTEK**

Proposé par Réal Vel

Appuyé par Marc Gilbert

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Rochelle décide de ne pas renouveler l'entente avec Promotek;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-03-37

**15 APPEL D'OFFRES POUR LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES
DE LA MUNICIPALITÉ**

Considérant que nous sommes responsable de la vidange des fosses septiques;

Pour ce motif, sur proposition du conseiller Maurice Boudreau, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate Mme Majella René afin de lancer des appels d'offres pour la vidange des fosses septiques sur le territoire de la municipalité;

Que nous demanderons des contrats pouvant s'échelonner sur une période de deux ans ou quatre ans;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

16. VOIRIE

Actuellement tout va bien.

17. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

2016-03-38

18. REMISE À NIVEAU DES DRAINS FRANÇAIS AUTOUR DU 142 PRINCIPALE EST

Considérant que nous avons acquis le bâtiment du 142 Principale Est ;
Considérant que l'inspection du bâtiment a révélé de l'infiltration d'eau par le sous-sol;
Considérant que le rapport d'inspection nous a confirmé que les drains français étaient déficients;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte l'offre de service de LCL Percolation du Groupe Deslandes Fortin au coût forfaitaire de mille six cent cinquante dollars(1650\$) avant taxes, nous avons enlevé le terrassement et l'ensemencement au coût de 250\$ de l'offre initiale;
Que tous travaux supplémentaires devront avoir reçu l'approbation des personnes responsable avant d'être exécutés;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2016-03-39

19. FÊTE DE LA PÊCHE LES 3, 4 ET 5 JUIN 2016

Considérant que l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle nous demande de s'associer à eux pour la Fête de la pêche;
Considérant que nous désirons poursuivre notre association pour cette activité;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribuera à l'achat des poissons pour la même valeur que l'ACP de Sainte-Anne-de-la-Rochelle;
Que nous fournirons des prix de présences ainsi que le prix pour la plus petite et plus grande prise;
Que le Centre des Loisirs de Notre-Dame soit contacté pour le service de restauration;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2016-03-40

20. CONTRAT DE TRAVAIL POUR LES REMPLACANTES DU SERVICE DE SURVEILLANCE « LES JEUNES ÉRABLES »

Considérant que le comité du service de surveillance les Jeunes Érables nous a déposé les conditions de travail pour les remplaçantes;
Considérant que nous trouvons les contrats raisonnables;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Marc Gilbert, appuyé par Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité engage Mme Chantal Lacasse première remplaçante et Mlle Daphnée Meunier comme deuxième remplaçante selon les conditions déposées;
Que M. le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les contrats de travail;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

20.1 COMITÉ

Le conseiller délégué aux Loisirs M. Marc Gilbert tient à féliciter Mme Marguerite Chalifoux pour le magnifique travail accompli pour réactiver le dossier « OBNL du Centre des loisirs de Notre-Dame-des-Érables »;

2016-03-41

21. AFFAIRES NOUVELLES
21.1 ACHAT D'UN DIABLE DE DÉMÉNAGEMENT

Proposé par Jacques Jasmin

Appuyé par Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise l'achat d'un diable de déménagement selon les tarifs du marché;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est remise à l'assistance

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance.

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2016-03-42

24. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 20.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »